



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction du Patrimoine Culturel
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

Réf. DPC : 2271-0004/07/2021-121PU (corr. :E. de Sart)

Réf. DU : 13/PFU/1781287 (corr. : //)

Réf. CRMS : AA/AH/SGL20004_676_Jonction_Hannon

Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le 19/07/2021

Objet : SAINT-GILLES. Avenue de la Jonction, 1 / angle avenue Brugmann – Hôtel Hannon.
Demande de permis d'urbanisme portant sur la restauration d'ouvrages spécifiques dans le
cadre de la réaffectation du bâtiment en musée : jardin d'hiver, bow-window verrière,
menuiseries intérieures en bois et menuiseries extérieures métalliques..
Avis conforme de la CRMS.

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 12/07/2021, nous vous communiquons *l'avis conforme favorable sous conditions* rendu par la CRMS en sa séance du 14/7/2021, concernant l'objet sous rubrique.

ÉTENDUE DE LA PROTECTION ET HISTORIQUE DU BIEN

Ce somptueux hôtel de maître en style Art Nouveau a été réalisé en 1903 pour Edouard Hannon, ingénieur chez Solvay ainsi qu'artiste-peintre, critique d'art et photographe. Il fut construit selon les plans de l'architecte Jules Brunfaut, ami du commanditaire, et habité par la famille Hannon jusqu'en 1965. La maison a été *classée comme monument pour sa totalité, par arrêtés successifs des 18/11/1976 et 29/11/1983.*

Marquée par ses façades de composition asymétrique en pierre d'Euville ornées d'un bas-relief de Victor Rousseau, la maison a été conçue comme une œuvre totale comprenant du mobilier d'Emile Gallé et de Louis Majorelle de l'école de Nancy (Hannon avait rejoint l'usine Solvay en Lorraine), des vitraux dus à Raphael Évaldre et des fresques de Paul Albert Baudouin, dont celle toujours en place dans la cage d'escalier.

L'évolution récente du bien se résume comme suit :

- 1965 : mise en vente par la famille Hannon, bâtiment vandalisé et décors intérieurs endommagés ;
- 1976 : acquisition par la Commune de Saint-Gilles ;
- années 1980 : campagne de restauration importante des façades et toitures (1984) et de l'intérieur (1988), installation de la galerie de photographie d'art Contretype. Les interventions menées visaient la conservation des éléments classés, le renouvellement des installations techniques et l'éradication de la mэрule détectée en cours de travaux au niveau des planchers, escaliers, parquets et corniches ;
- 2010-11 : mission d'étude lancée par la Commune pour la restauration d'ouvrages spécifiques et réalisation d'une « esquisse de plan de gestion » ;
- 10/09/2014 : avis de principe de la CRMS notamment sur la finition des ferronneries et des menuiseries intérieures et extérieures ;
- 2016 : restauration des décors intérieurs, des revêtements de sol et de la toiture ;
- 2019 : Le bien a récemment fait l'objet d'un PU avec avis de la CRMS pour les travaux relatifs à la restauration des menuiseries extérieures en bois (PU daté du 29/11/2019 sur base de l'avis de la CRMS émis en séance du 11/09/2019). Ces travaux n'ont pas encore été entamés.

1/5

ANALYSE DE LA DEMANDE¹

Le projet intervient dans le contexte suivant : l'hôtel Hannon rouvrira ses portes dans une formule duo avec le Musée Horta, situé non loin. Le nouveau pôle architectural et muséal Art nouveau viendra renforcer l'offre culturelle et touristique de ce quartier du haut de la ville. Une partie de la collection du musée Horta sera donc transférée dans l'hôtel Hannon, qui deviendra dès lors un musée intégrant des espaces d'exposition qui accueilleront des pièces de mobilier de style Art Nouveau.

Cf : http://www.hortamuseum.be/uploads/pdf/Dossier_Hannon.pdf

La demande de modification d'affectation, et les éventuelles adaptations nécessaires, sera faite dans une prochaine demande de permis. Mais à l'heure actuelle, il est déjà demandé des interventions sur les postes suivants (nb : elles ne concernent que le sous-sol, le rez-de-chaussée et le premier étage. Aucune intervention n'est prévue au droit du logement du concierge au deuxième étage) :

- menuiseries intérieures ;
- revêtements intérieurs ;
- façade et bow-window ;
- toiture et lanterneaux ;
- techniques spéciales ;

Les menuiseries intérieures :

- rafraîchissement des portes du sous-sol avec une couche de peinture 'blanche' identique à leur couleur actuelle ;
- révision des portes en acajou du rez-de-chaussée avec uniformisation de leur traitement de surface au verni tamponné ;
- restauration des peintures faux-bois des portes du 1er étage ;
- repose de 4 portes (provenant du premier étage) démontées et situées au grenier ;
- restitution des quincailleries manquantes des portes du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage ou qui ne correspondent pas aux impératifs stylistiques



Types A



Type B



Type C



Type D



Type E

Les revêtements intérieurs

- remise en peinture de teinte identique des murs et plafonds (niveau 'caves') enduits peints en blanc ;
- décapage de l'enduit du mur de cave contre-terre (côté jardin) qui présente des dégâts liés à l'humidité ;
- dépose et évacuation du tapis rouge de l'escalier principal et de la coursive du 1^{er} étage, renouvellement de ce tapis ;
- traitement des parquets en bois à l'huile ciré/ cire ;
- nouveaux habillages de teinte jaune tendus sur les murs du salon côté rue ;

¹ Les illustrations sont extraites du dossier de demande

Les façades

- les 3 façades présentent des dégradations (exfoliation pierre blanche, encroûtements noirs, pierres cassées, fissures, présence de mousses, problème d'humidité dans le fronton de la façade ouest) mais le budget limité dans le cadre du projet ne permet pas d'intervenir dans le stade actuel ;
- le balcon du concierge sera nettoyé et rejointoyé pour palier à tout risque d'infiltration d'eau vers le salon situé sous ce balcon



Façade Ouest (jardin)



Façade Sud (Av de la Jonction)



Façade Est (Av Brugmann)

Le bow-window et le jardin d'hiver

Le jardin d'hiver est éclairé le dit « bow-window » constitué d'une généreuse baie à menuiserie métallique donnant vers la rue, et surmonté d'une verrière métallique. Sur les photos d'archives, on peut apprécier à quoi ressemblaient les peintures du jardin d'hiver, aujourd'hui cachées sous une peinture blanc cassé. Il s'agit de grappes de raisin réalisées selon la technique du pochoir. Des études stratigraphiques ont permis de retrouver le motif de ces raisins et feuilles et leurs teintes.

2.4.2.1. Peintures au pochoir du jardin d'hiver



Peinture au pochoir d'origine (Emulation, 1905)



Faux-marbre (Commune -1988)



Trace des pochoirs et faux-marbre (2020)



Le plafond était structuré de la même manière que la structure du contre-lanterneau. La structure du bow-window est divisée en 7 travées verticales et comporte des vitraux et des fenêtres ouvrantes à vitrage clair. Les profilés métalliques forment des courbes et motifs végétaux et sont aujourd'hui peints en brun foncé du côté extérieur et en vert foncé du côté intérieur. En 1984, la structure métallique a été démontée et entièrement décapée, ce qui explique pourquoi il n'y a plus de traces d'autres teintes avant la dernière peinture brune. Or, d'après les photos d'archives, les châssis métalliques du bow-window étaient plutôt de teinte claire à l'origine. Par ailleurs, la poutre métallique (non démontée) soutenant la façade entre la verrière et son contre-lanterneau est de teinte beige clair. Cette couleur est donc possiblement la même que celle du bow-window à l'origine. Cette poutre a été épargnée des dégradations grâce à la présence d'un contre-lanterneau.

2.4.2.2. Structure métallique du bow-window



- La structure métallique du bow-window sera restaurée :
 - les profilés métalliques seront sablés et traités et repeints dans la teinte 'beige' d'origine ;
 - déposer et restaurer les vitraux en atelier, ensuite les replacer derrière un vitrage feuilleté ;
 - les vitrages clairs des 5 ouvrants seront également remplacés par le même vitrage simple feuilleté ;
- les structures métalliques de la verrière et de son contre-lanterneau seront restaurées de la même façon que le bow-window, mais leurs vitrages seront remplacés par du verre feuilleté texturé, de type cathédrale ;
- les peintures du jardin d'hiver seront restaurées :
 - ouverture de fenêtres stratigraphiques suffisamment grandes pour retrouver un motif en entier pour reproduire le pochoirs ;
 - suppression de la cause d'humidité du plafond (nouveau lanterneau) ;
 - restauration de l'enduit ;
 - mise en peinture de fond et des motifs à l'aide de pochoirs

les portes extérieures métalliques :

- les 2 portes métalliques seront nettoyées, traitées contre la rouille, les parties trop dégradées par la corrosion seront renouvelées et les portes en totalité seront repeintes dans la couleur identique ;



La toiture et les lanterneaux

A l'origine, la toiture devait être revêtue de zinc à joints debout, mais aujourd'hui elle est couverte d'une étanchéité bitumineuse. Les 4 lanterneaux ont été provisoirement recouverts par une étanchéité bitumineuse en 2016, car ils n'étaient plus étanches. Les planchers en bois des corniches sont dans un état dégradé, pourris par endroit. Hélas, le budget limité dans le cadre du projet ne permet pas d'intervenir dans le stade actuel



Les techniques spéciales

- la chaudière a été remplacée récemment ;
- les radiateurs actuels sont contemporains et peu appropriés à la qualité stylistique des lieux, mais au stade actuel il n'y a pas le budget pour leur remplacement ;
- en 2018, l'installation électrique a été mise en conformité. Certains câbles obsolètes ou fourreaux vides seront évacués (plutôt au niveau caves). Un choix bien réfléchi de types de prises et interrupteurs doit encore avoir lieu ;
- les équipements sanitaires au niveau caves ne seront pas modifiés dans le cadre du présent projet ;
- les hydrants et indications de secours et de sortie seront conservés tels qu'ils existent, de manière à répondre aux réglementations en vigueur.

AVIS CRMS

Les travaux envisagés, qu'il s'agisse de simples révisions, de remises en état, de restaurations ou d'interventions de restitution de situation originelle disparue, comme la remise en peinture du bow-window en teinte d'origine ou la restitution des pochoirs, redonneront lustre et cohérence à cet ensemble remarquable.

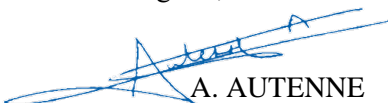
La CRMS s'en réjouit et est généralement favorable aux propositions, dans la continuité du dossier de restauration des menuiseries extérieures en bois pour lequel la CRMS avait toutefois insisté pour que les travaux projetés, s'ils visent l'augmentation des performances énergétiques des châssis et leur restauration, soient l'occasion de renouer avec toutes les caractéristiques esthétiques et techniques de l'époque des ouvrages.


La CRMS rend dès lors un avis conforme favorable sur le projet sous les conditions énumérées ci-dessous en vue de renouer au mieux avec les caractéristiques esthétiques et techniques des ouvrages :

- la peinture des portes de la cave s'effectuera sur la base d'une recherche historique sur les couleurs. (Une enquête a été menée par le KIK-IRPA en 2004, ces parties ont-elles été sondées ?). Si nécessaire des sondages supplémentaires seront entrepris ;
- les revêtements intérieurs : la mise en peinture et le nouveau revêtement mural jaune s'effectueront sur la base d'une recherche historique sur les couleurs. Si nécessaire des sondages supplémentaires seront entrepris ;
- clarifier le statut du tapis rouge (d'origine ?) et préciser si, et le cas échéant par quel élément, il sera remplacé en regard de l'étude historique. Si nécessaire des recherches supplémentaires seront entreprises. Soumettre le choix à l'approbation de la DPC ;
- La mise en peinture des portes extérieures métalliques s'effectuera sur la base d'une recherche historique sur les couleurs. Si nécessaire des sondages supplémentaires seront entrepris ;
- l'ensemble des techniques, couleurs et type de finitions, seront préalablement soumis à l'accord préalable de la DPC, et des tests ou mock-up seront prévus in situ.

Enfin, la CRMS recommande de ne pas tarder pour entamer une campagne de restauration globale de l'enveloppe (façade et toitures), notamment pour garantir la durabilité des travaux intérieurs qui sont déjà à l'agenda. Elle insiste particulièrement pour qu'au plus vite, l'étanchéité bitumineuse qui couvre les 4 lanterneaux en toiture soit démontée et qu'une autre option d'étanchéité soit étudiée pour redonner le rôle de prise de lumière de ces éléments caractéristiques.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président

c.c. à BUP-DPC : edesart@urban.brussels ; jvandersmissen@urban.brussels ; restauration@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels